RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 06192
Numéro SIREN : 418 467 924
Nom ou dénomination : PROFIRST FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2015 sous le numéro de dépôt 9608

1500962101

DATE DEPOT : 2015-02-05

NUMERO DE DEPOT : 2015R009608

N° GESTION : 1998B06192

N° SIREN : 418467924

DENOMINATION : PROFIRST FRANCE

ADRESSE : 15 R DE LA PAIX 75002 PARIS

DATE D'ACTE : 2015/01/29

TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

NATURE D'ACTE :

VACHON ET ASSOCIES

RI29-01-15.

Greffe du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
05 FEV. 2015
Sous le N° : 9608

PROFIRST FRANCE SARL

15, rue de la Paix

75002 PARIS

418 467 924 RCS PARIS

98B6192

- :- :- :- :- :

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
PROFIRST FRANCE SARL
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

- :- :- :- :- :

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 15 FEVRIER 2015
3ème RESOLUTION

- :- :- :- :- :

54, RUE DE CLICHY - 75009 PARIS - TEL. 01.44.91.62.62- FAX 01.44.91.62.61
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES - MEMBRE DE L'ORDRE REGIONAL DE PARIS ET
DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS -SARL AU CAPITAL DE 200 000 EUROS - RCS PARIS B 394 348 155

VACHON ET ASSOCIES

PROFIRST FRANCE SARL

15, rue de la Paix

75002 PARIS

- :- :- :- :- :

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE PROFIRST FRANCE SARL EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

- :- :- :- :- :

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 FEVRIER 2015 3ème RESOLUTION

- :- :- :- :- :

Aux Associés,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société **PROFIRST FRANCE SARL**, et en application des Articles L. 225-244 et L. 223-43 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

VACHON ET ASSOCIES

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier si le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle de la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le 29 janvier 2015

Le Commissaire aux Comptes

VACHON ET ASSOCIES

Représenté par

Bertrand **VACHON**